

## 6 Les enquêtes d'insertion professionnelle

### 6.1 Les acteurs

- Existe-t-il un observatoire de l'insertion professionnelle ?
- Est-il propre à l'université ? Si non est-il : interuniversitaire ? Régional ?
- Par qui est-il piloté : Un enseignant ? Un conseiller d'orientation ? Un personnel administratif ?
- Quel est son lien fonctionnel avec l'équipe présidentielle ? Existe-t-il un VP chargé de l'insertion professionnelle ?
- Quel est son lien fonctionnel avec les services partenaires et comment les tâches ont-elles été réparties entre : le bureau d'aide à l'insertion professionnelle ? Le SCUIO-IP ? Le service de Scolarité/de la Formation ? La plateforme d'insertion professionnelle ?
- D'autres missions sont-elles confiées à cet observatoire : Suivi de cohortes interne ? Données statistiques annuelles ? Evaluation des formations ? Autre missions ?
- Des enquêtes d'insertion professionnelle sont-elles réalisées par d'autres acteurs : responsables de filières ? CFA ? Services scolarité ? Associations d'étudiants ?
- De quel potentiel humain dispose cet observatoire ?
- De quels moyens dispose-t-il : locaux ? budget ?

### 6.2 La démarche

- Quel est le périmètre des enquêtes : tous les sortants ? Tous les diplômés ? Les diplômés de certaines filières ?
- Une différence est-elle faite entre les filières dites « professionnalisantes » et les filières générales ?
- Qui définit le périmètre des enquêtes d'insertion professionnelle : CEVU ? VP ? Responsable de l'observatoire ? Responsable du bureau d'aide à l'insertion professionnelle ? Responsables des filières de formation ? Ce périmètre est-il défini dans le projet d'établissement ?
- Quelle est la périodicité des enquêtes ? Existe-t-il des périodicités différentes ?
- L'Observatoire a-t-il un rôle de coordination et de cohérence des enquêtes menées par les autres acteurs en interne et en externe ?
- Sous quelle forme sont interrogés les étudiants : Questionnaire papier ? En ligne ? Par téléphone ?
- Une démarche d'élaboration d'annuaires des anciens vient-elle compléter les enquêtes d'insertion professionnelle ?
- Des contacts sont-ils maintenus avec les étudiants depuis leur sortie ? Sous quelle forme ? Par qui ?



### **6.3** L'analyse

- Toutes les enquêtes menées dans l'établissement – y compris les enquêtes nationales (DUT, Licences Professionnelles) – font-elles l'objet d'une analyse par l'observatoire ? Cette analyse aboutit-elle à l'élaboration d'un catalogue métiers ?
- Les résultats des enquêtes font-ils l'objet d'une présentation devant le CEVU ? Le CA ? Le CS ? Les équipes de formation ?
- A qui sont diffusés les résultats des enquêtes : Enseignants ? Etudiants ? Diplômés ? Partenaires ? Lycéens ? Autres ? Sous quelle forme sont diffusés les résultats : Support papier ? web ?
- Les résultats des enquêtes constituent-ils un élément important dans le cadre de la conception de l'offre de formation, de son évolution et de son affichage ?

